

LP  
F5012  
1875  
C 363



3 9004 03470613 2







Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.  
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

---

CIRCULAIRE ANNONÇANT AU CLERGÉ QUE L'OFFICE ET LA  
MESSE DE ST. BONIFACE DOIVENT ETRE DITS DANS TOUTE  
L'EGLISE.

---

MONTRÉAL le 31 Mars 1875.

*Bien-Aimés Collaborateurs,*

Nous vous informons, par la présente, que nous ferons à l'avenir, le V Juin, la fête de St. Boniface, Evêque et martyr, dont l'Office et la Messe ont été accordés à toute l'Eglise, par le décret du 11 Juin 1874, sous le rite double mineur, transférant au premier jour libre toute autre fête, pourvu qu'elle ne soit pas d'un rite plus élevé.

Par ce décret, N. S. P. le Pape Pie IX. a comblé les vœux vivement exprimés par les Evêques d'Angleterre, qui honorent ce grand saint comme un concitoyen, et ceux des Evêques d'Allemagne, qui vénèrent en lui leur Apôtre. Tous, ainsi que ceux de la Hollande, par des motifs de zèle, de dévotion et d'amour, ont demandé au St. Siège que l'on en fit la fête en tous lieux.

Ce qui a de plus engagé le St. Père à faire cette concession, avec une indulgence toute paternelle, a été de répandre dans l'univers catholique tout entier le culte de St. Boniface, qui a éclairé du flambeau de la foi, les nations Germaniques, et plusieurs peuples voisins, et dont le Martyrologe Romain fait l'éloge, afin d'implorer son secours en faveur des Evêques d'Allemagne, qui, dans ces temps mauvais, combattent si courageusement pour la cause de l'Eglise Catholique, et d'obtenir sa puissante protection sur les fidèles confiés à leurs soins, pour qu'ils puissent conserver, dans toute son intégrité, le dépôt sacré de la foi qu'ils ont reçu par son ministère.

Pour nous tous, en voyant insérer dans notre Calendrier le nom de cet illustre Saint, nous entrerons de grand cœur dans les vues et intentions du Souverain Pontife, qui ménage ainsi aux enfants de l'Eglise, dans leurs pressants besoins, le secours du Ciel, par la médiation des Saints, qui s'intéressent si puissamment auprès de Dieu, en faveur de leurs frères exposés à tant de dangers sur la mer orageuse de ce monde. Aussi, nous ferons-nous un devoir d'accueillir avec foi et piété ce nouveau protecteur, que Dieu dans sa bonté, nous donne pour nous aider à conserver la foi des fidèles confiés à nos soins: *Pia non desit Oratio cujus nos donasti patrocinio gubernari* (Post. Com. de la Messe).

Vous leur ferez connaître ce saint dont le nom va être inscrit dans notre Calendrier, en lisant et commentant au prône, cette année, la présente Circulaire, le Dimanche avant le cinq de Juin prochain. Votre zèle vous suggérera tous les motifs que vous avez à leur alléguer, pour les porter en même temps à l'invoquer avec confiance et dévotion. Vous profiterez de l'occasion, pour exhorter vos paroissiens à se recommander, tous les matins, aux Saints dont les noms sont inscrits dans le calendrier et le martyrologe du jour. Ils mériteront, sans nul doute, leur protection, par ce simple acte de dévotion et de confiance. La lecture de la vie de ces bons Saints ne peut qu'augmenter cette dévotion si salutaire.

Vous les inviterez à ce propos à s'unir à vous, pour prier tous ensemble St. Boniface de protéger, dans les combats qu'ils ont à soutenir, nos frères de Manitoba, dont il est le Patron particulier, et ceux du Nouveau-Brunswick, qui ont tant à souffrir pour conserver la foi de leurs enfants, si évidemment exposée dans les écoles mixtes, qu'on veut leur imposer malgré eux. Espérons qu'en persévérant dans ce généreux combat, ils demeureront victorieux et participeront à cette récompense, promise à tous ceux qui combattent bien les combats du Seigneur. *Qui vicerit dabo ei sedem mecum in throno meo* (Com. de la Messe).

Comme de raison, nous ne nous oublierons pas nous-mêmes, en célébrant la fête d'un Saint qui nous est donné par l'Eglise, pour nous aider à faire triompher, dans ce diocèse, tous les bons principes, si violemment attaqués de nos jours, par les mauvais livres et les mauvais journaux, qui circulent plus que jamais, dans nos villes et nos campagnes, et par les discours et les exemples des hommes impies qui en veulent à la religion. Car, vous le connaissez comme moi, plus nous travaillerons à faire connaître et honorer St. Boniface et les autres Saints, qui règnent au Ciel, plus nous aurons part aux trésors de grâces dont Dieu les a faits les dépositaires : *Ut cujus solemnia colimus, etiam patrocinia sentiamus* (Oraison de la Messe).

Qu'il soit donc béni, ce saint Apôtre, qui nous est donné par le Ciel pour protecteur, dans nos travaux, et qui nous arrive avec les trésors de grâces dont il fut comblé, afin de nous en faire part.

Ci-jointe la note des changements que fait subir à l'*Ordo* de cette année la fête de St. Boniface.

Dans le ferme espoir que, moyennant votre zèle, la fête de St. Boniface nous attirera à tous de grandes grâces, Nous demeurons sincèrement de vous, bien-aimés collaborateurs, et des fidèles que vous dirigez dans les voies du salut, le très humble et bien dévoué serviteur,

† IG. EV. DE MONTREAL.

1 P. S.—On peut se procurer l'office et la Messe de St. Boniface chez MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires, 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

† I. E. de M.

2 P. S.—Il faut effacer le mot *Daily* avant *Witness* dans la Lettre Pastorale et la Circulaire qui viennent de vous être envoyées.

† I. E. de M.











